

**Administration communale
de SCHAERBEEK
Service Urbanisme
Place Colignon, 1**

B – 1030 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : B/283/93/CA/KS (corr. M. C. Angelici)
N/Réf : AVL/KD/2.159/s.369
Annexe : 1 dossier

Madame,
Monsieur,

Objet : SCHAERBEEK. Avenue Voltaire, 93. Travaux de rénovation.

En réponse à votre lettre du 8 avril 2005, en référence, et reçue le 27 avril, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 4 mai 2005, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis suivant.

Bien qu'elle déplore que des travaux aient été entrepris en infraction, la CRMS ne s'oppose pas à la fermeture des terrasses en façade arrière puisque cette intervention ne porte pas préjudice à la qualité du site classé de l'avenue Voltaire.

Quant à l'ajout d'un versant oblique à l'avant comme solution à des problèmes d'infiltration d'eau, la CRMS estime que cette option ne constituera pas une amélioration de la situation existante car la typologie de l'immeuble demande plutôt une toiture plate. D'autres techniques permettant de résoudre ce type de problème de manière moins visible pourraient être privilégiées.

Enfin, la Commission ne souscrit pas au placement de châssis en PVC et demande de privilégier des matériaux comme le bois qui répond à un souci de durabilité et dont l'aspect est plus satisfaisant dans ce type d'immeuble.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe
C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U., Cabinet du Secrétaire d'Etat.

J. DEGRYSE
Président